



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31/07/2024

### SITUATION DE LA LIGUE RÉGIONALE DE LA RÉUNION

La Ligue Régionale de la Réunion de BasketBall est une structure délégataire de la Fédération Française de BasketBall dont le fonctionnement doit respecter les statuts et règlements de la FFBB, ainsi que la convention de délégation signée pour l'olympiade.

Le Comité Directeur du 5 juillet dernier puis le Bureau Fédéral du 6 juillet dernier ont débattu de la situation de la Ligue Régionale de BasketBall de la Réunion. A l'issue des débats, il a été décidé du retrait temporaire de la délégation en application de l'article 13 du règlement intérieur et de la nomination d'un administrateur.

La Ligue n'a pas respecté la date butoir fixée pour toutes les structures délégataires pour organiser leur Assemblée Générale (15 juillet 2024). Malgré un accord fédéral d'un report exceptionnel au 27 juillet, la ligue a maintenu la date du 10 août pour tenir son assemblée générale.

Par ailleurs, la fédération a constaté un manque d'information sur les comptes financiers pourtant clos au 31 décembre 2023. Dès lors, il lui appartient de faire réaliser un audit financier.

Il lui appartient également de faire vérifier la régularité de la présence des délégués de la ligue de la Réunion à l'Assemblée Générale Ordinaire fédérale du 19 octobre 2024 alors que ceux-ci ne sont, au 15 juillet 2024, pas désignés et, d'autre part, si la Ligue Régionale elle-même pourra être représentée lors de l'Assemblée Générale Elective du 14 décembre 2024.

Enfin, le Comité Ethique a été saisi pour se prononcer sur les éventuels manquements au respect des règles éthiques et déontologiques par le président de la Ligue.